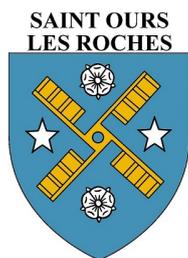


R É P U B L I Q U E   F R A N Ç A I S E



## RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

Le conseil municipal se réunira à **Salle du Conseil**, le **28 octobre 2024**, à **18H30**.

Affiché le 25/10/2024

### ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- 01 - Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 29 juillet 2024
- 02 - Attribution d'une subvention exceptionnelle dans le cadre d'une convention d'objectifs avec le Comité des Fêtes pour participer au financement de la fête de la musique 2024
- 03 - Attribution d'une subvention exceptionnelle dans le cadre d'une convention d'objectifs avec l'association des parents d'élèves (APE) pour participer au financement d'un spectacle pour enfants dans le cadre de la fête de la musique 2024
- 04 - Délibération portant approbation du renouvellement du dispositif de tarification sociale
- 05 - Travaux de menuiseries extérieures à l'école de Saint-Ours-les-Roches – Demande de la part bonus « transition énergétique » du fonds de concours de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans (RLV) à la commune de Saint-Ours-Les-Roches
  
- 06 - Renouvellement de la convention pour la garde des animaux capturés dans le cadre de la mise en fourrière avec l'Association Protectrice des Animaux (APA)
- 07 - Mise à jour du tableau des emplois et des effectifs

Le Maire, M. Stéphane PONCÉ